Recrutement des élèves à partir de la première

Suivre la procédure académique d'affectation

N'hésitez pas à prendre contact avec notre partenaire : La Cité du Cirque

Lycée polyvalent Le Mans Sud
128 rue Henri Champion 72058
LE MANS CEDEX 2
02 43 86 24 16
ce.0721094y@ac-nantes.fr
lemans-sud.e-lyco.fr

GRETA-CFA DU MAINE
28 rue des grandes courbes
72100 LE MANS
02 43 84 04 50
greta-cfa-paysdelaloire.fr

LYCÉE POLYVALENT LE MANS SUD

DE LA SECONDE À LA TERMINALE

Bac Général

PÔLE RÉGIONAL CIRQUE LE MANS

citeducirque.com

UNSS PARCOURS ARTS DU CIRQUE EN SECONDE – 7H

SPÉCIALITÉ ARTS DU CIRQUE EN PREMIÈRE – 8H30

SPÉCIALITÉ ARTS DU CIRQUE EN TERMINALE – 10H

Arts du Cirque

Les objectifs de l'enseignement

La pratique circassienne technique et artistique ainsi que le renforcement des connaissances culturelles sont les principaux objectifs de cet enseignement. Ils constituent un puissant facteur d'épanouissement personnel et contribuent à la formation d'un élève ouvert à l'autre, à l'espace et au monde.

Cet enseignement de spécialité est conçu pour :

- approfondir une à deux disciplines de cirque puis se l'approprier pour en faire une approche personnelle et singulière
- expérimenter le processus de création collective et individuelle afin de développer sa propre identité artistique
- assister à une dizaine de spectacles par an et apprendre à analyser les œuvres
- découvrir les métiers de la filière arts du cirque
- construire son projet d'avenir

Après la classe de Seconde, qui permet une sensibilisation dans toutes les composantes circassiennes et différentes découvertes, les élèves poursuivent en choisissant la « spécialité ARTS DU CIRQUE » en première puis en terminale, se spécialisant ainsi dans une discipline de cirque.

Pour qui et pourquoi ?

L'enseignement des arts du cirque s'adresse à tous les élèves, filles ou garçons, désireux de pratiquer les arts du cirque, d'acquérir une solide culture cirque et de construire leur projet d'avenir.

L'entrée peut se faire dès la seconde pour les élèves affectés dans l'établissement mais il peut également commencer à partir de la première.
Aucune expérience préalable du cirque n'est requise.

La technicité de la pratique circassienne requiert de nombreuses capacités physiques, psychologiques et sociales nécessitant un important volume horaire d'entraînement. Il est proposé, en première, une pratique de 4h30 à la Cité du Cirque en complément d'un socle de base de 2h de volets théoriques et 2h de pratique dispensé au Lycée Sud.

En terminale, 4h de pratique complémentaire à la Cité du Cirque viendront s'ajouter au socle de base de 6h au Lycée Sud (3h de théorie et 3h de pratique).

Une priorité dans le recrutement est donnée aux élèves ayant un profil circassien (20 places maximum) mais d'autres profils et modalités d'organisation pourront également être étudiés

Les méthodes pédagogiques mises en oeuvre

La pédagogie mise en place repose sur des valeurs essentielles :

- la convivialité,
- l'ouverture à tous,
- le respect du corps et de la personne,
- la disponibilité et l'écoute de l'équipe pédagogique,
- la persévérance des élèves dans l'apprentissage,
- la compétence et la qualification de l'équipe pédagogique,
- la transmission des fondamentaux de sécurité et d'hygiène

Les cours à la Cité du Cirque seront assurés par des intervenants pédagogiques spécialisés du Pôle Cirque Le Mans et des artistes de cirque.

Les cours assurés par les personnels de l'Éducation Nationale sont faits par des enseignants titulaires reconnus pour leurs qualifications et compétences.

Poursuivre ses études

Le nouveau baccalauréat avec la spécialité « Arts du cirque » permet aux élèves :

- D'accéder à tout cursus d'enseignement supérieur lié à une formation littéraire et en sciences humaines avec une singularité de profil.
- De se diriger vers des formations supérieures « Arts du cirque » ou de cheminer vers d'autres formations artistiques.
- De découvrir l'ensemble de la filière cirque et les métiers connexes qui la compose (technique, production, communication, administration …)
- De choisir une spécialité dans un autre domaine et de s'ouvrir d'autres orientations : par exemple SVT pour les métiers de la santé, Droit pour les métiers de la gestion et de l'administration des arts du spectacle.

© Ville du Mans Gilles Moussé